



Pâturer ton carbone



Le collectif



Pâtture ton carbone



Le collectif



Pâture ton carbone



Le collectif

Qui sommes nous ?

Nous sommes **10 producteurs de lait**, dont le lycée agricole de Sées, sur la zone géographique qui s'étend du Pays d'Auge, Pays d'Ouche, la Vallée de la Haute Sarthe et la campagne d'Alençon.



Tous les systèmes sont représentés : conventionnel, AOP et Bio avec une pratique commune : **le pâturage**. Ce qui explique le nom du collectif : Pâture ton carbone.



Nous avons créé l'association, il y a 1 an, en avril 2024.

Les objectifs de notre Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) :

- Une démarche agroécologique commune ; réduire l'empreinte carbone de chacun.
- Le développement de nouvelles activités économiques communes s'appuyant sur les actions environnementales.
- La formation des membres et la promotion de nos actions et des résultats du groupe.

Nous sommes **accompagnés par l'organisme ELVUP**, dans l'Orne, spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des éleveurs.



La Normandie compte

- 69 % de sa surface occupée par l'agriculture dont 34 % en surfaces toujours en herbe.
- 26 500 exploitations agricoles, dont 9% en bio.
- 5 990 fermes laitières (dont 536 en bio) de 110 ha et 2.25 ETP en moyenne.
- 2e région laitière française.
- La production laitière : un pilier de l'économie agricole normande (33 %).

Notre parcours

Pour la plus part, nous avons repris la ferme familiale.

La moyenne d'âge du collectif est de 42 ans, contre 53 ans (âge moyen des agriculteurs normands en 2023).

Notre ancienneté dans le métier est en moyenne de

.....

Nous sommes installés en société avec 1 à 2 associés pour la quasi- totalité.

Nous employons pratiquement tous des salariés.

Nos fermes

- La surface est, en moyenne, de 123 ha. dont 68 % sont consacrés à la production laitière.
- Les fermes sont spécialisées en production laitière avec un atelier viande ou en cultures.



Nos élevages

- **88 vaches laitières** avec les races : Normande, Prim'Holstein et brunes des Alpes selon les élevages.
- Une production de lait de 546 000 litres par an.
- Une production **de 6 533 l / Vache Laitière VL**.
- L'âge au **premier vêlage de 31 mois**.
- Un système d'alimentation basé sur le **pâturage (6.8 mois , 205 jours, supérieur à la moyenne régionale)**
- **Autonomie protéique 70 %** (conforme à la moyenne régionale).
- Part des **prairies permanentes** dans la surface fourragère : **63 % (supérieur à la moyenne 58 %)**



Pourquoi la démarche agroécologique ?

Nous sommes très sensibles à l'**impact de nos pratiques sur le changement climatique** que nous vivons au quotidien.

Pour nous, le bilan carbone nous permet de **mesurer** notre empreinte et nos services rendus par nos fermes. C'est aussi une **réflexion en groupe** sur les actions à mener pour **produire de façon plus durable**. Seules 5 % des exploitations agricoles normandes ont réalisé cette démarche.

Plusieurs réflexions de fond sur le sens de notre métier nous ont amenés à ce projet :

Nous avons à cœur de **produire** le lait, la viande, le blé, le colza, l'orge... de façon durable pour apporter **une matière première de qualité pour une alimentation saine**.

Pour nous l'**enjeu** est de bien identifier l'**impact réel de nos pratiques**. C'est aussi comprendre et analyser **la réalité de l'empreinte carbone sur chaque produit fini** issu de notre matière première.

L'actualité, les références existantes incomplètes, le manque de transparence sur l'origine, la composition des aliments achetés - et ce malgré une évolution positive - et l'importance de l'information pour le consommateur pour sa santé, nous montrent qu'il est **urgent de nous mobiliser** afin d'avoir des données **plus fiables** et de ne pas céder aux vérités incomplètes des diverses parties prenantes.

Nous nous félicitons de voir les consommateurs s'intéresser à ce sujet important et complexe.

Nous sommes **le premier maillon de la chaîne** et nous souhaitons nous approprier, nous même, ce sujet.

L'amélioration de nos pratiques générera **des crédits carbone** (une unité équivalente à une tonne de CO2 évitée ou séquestrée) grâce à nos efforts, sur une période de 5 ans, soit de réduction d'émissions, soit de stockage (prairie, haie...). Il s'agira, pour nous, de trouver **un organisme de financement en cohérence avec nos valeurs**.

La haie : un enjeu écologique et économique

Le second objectif de notre collectif est de valoriser les haies sur nos fermes.

Nous avons 9.3 km en moyenne et 93 km au total. **La haie joue un rôle essentiel** dans le fonctionnement **des écosystèmes de nos fermes** : elle favorise la biodiversité, régule le cycle de l'eau, du sol et du carbone.

C'est aussi **une ressource que nous souhaitons valoriser** : Autoconsommation ou négoce de bois déchiqueté (énergie et paillage).

Le projet est de mettre en place un plan de gestion des haies existantes, de planter pour certains d'entre nous voire de mettre en place des prairies en agroforesterie.



Qu'est ce qu'un bilan
carbone ?

De quoi parlons-nous ?

Le Bilan carbone est une méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre. Elle est établie par l'ADEME, l'Agence de la transition écologique du Gouvernement.

Elle permet à une organisation de comptabiliser les effets de tous les gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, etc.) produits par l'ensemble de son activité. Le résultat est exprimé en tonnes équivalent CO₂, ce qui permet à la fois de suivre, de comparer et de piloter la maîtrise des émissions.

Qui est concerné ?

Depuis 2010, c'est obligatoire pour :

- Les **entreprises de plus de 500 salariés**.
- Les **collectivités** de plus de 50 000 habitants
- Les **établissements publics** de plus de 250 agents.
- Les **services de l'Etat**.

Depuis 2016, la publication des bilans sur la plateforme de l'ADEME est obligatoire. [lien](#)

Il y a le bilan carbone puis un plan de transition à mettre en œuvre pour chaque organisation concernée.

Pour toutes les autres entreprises, c'est une démarche volontaire. Depuis 2006, plus de 6 000 bilans ont été réalisés par les entreprises (source Novethic).

En 2023, l'empreinte carbone de la France est estimée à 644 millions de tonnes équivalent CO₂. Ramenée à l'ensemble de la population, **l'empreinte carbone est de 9,4 t CO₂ éq par personne**.

L'empreinte carbone de la France a **diminué de 13 % depuis 1990** sous l'effet de la réduction des **émissions intérieures (- 33 %)**, tandis que celles associées **aux importations se sont accrues (+ 13 %)**.

Pour les fermes laitières :

- Avec la méthode CAP'2ER qui est un outil spécifique au domaine agricole, certifié d'envergure européenne.

2 niveaux d'évaluation :

- Niveau 1 à vocation pédagogique : basé sur 27 données
- Niveau 2 pour passer au plan d'actions : basé sur 150 données sur les émissions directes et indirectes.
- C'est une démarche volontaire. En Normandie, 1 491 bilans (niveau 2, depuis 2015) ont été réalisés soit 25 % des exploitations laitières normandes.

Notre démarche volontaire

• Sur les 150 données analysées :

- La gestion du troupeau : lait produit par vache, la gestion du renouvellement des vaches, l'âge au premier vêlage ...
- L'alimentation du troupeau : autonomie alimentaire , achats d'aliments extérieurs issus de la déforestation...
- La gestion des surfaces : durée de rotation des cultures, part des prairies dans l'assolement, éléments agroécologiques (haies, mares, bosquets...)...
- Gestion de la fertilisation : durée du pâturage, type de fertilisation (minérale, organique et mode d'enfouissement et le stockage des effluents)...
- Consommation des énergies fossiles : électricité, carburant et production d'énergies renouvelables et type d'équipements (pour réduire les consommations)...

• Ce que nous émettons :

Il y a 3 gaz à effet de serre :

- Le **méthane** provient des émissions naturelles des bovins, liés à la rumination (pets et rots). Il représente 50 % des émissions en élevage bovins.
- Le **protoxyde d'azote** provient de la production des effluents d'élevage et des consommations des engrais chimiques.
- Le **dioxyde de carbone** provient de la consommation des énergies fossiles.
-

=> 10 % des émissions de gaz à effet de serre en France proviennent de l'élevage bovin.

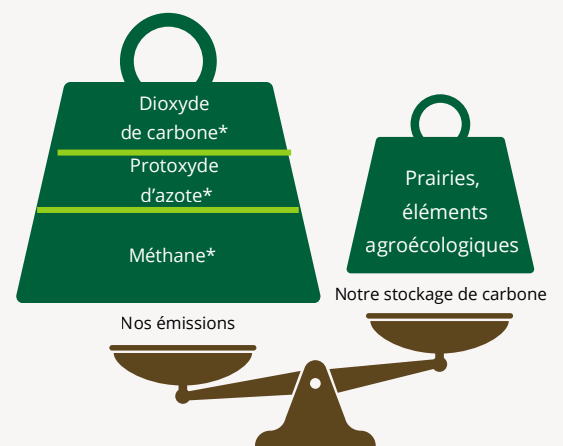
La particularité de l'agriculture c'est de :

=> **Nourrir la population**

=> **Stocker du carbone** : prairies, éléments agroécologiques

=> **Contribuer au maintien de la biodiversité**

Le bilan c'est la différence entre les émissions et le stockage de carbone



Le bilan du collectif :

Sur nos 10 fermes, Bio, AOP et conventionnel, nous avons **tous réalisé le CAP'2ER** de niveau 2 sur les données de chaque élevage des années 2021 à 2023 selon les fermes.

Par litre de lait produit, la moyenne du collectif est de 0.83 kg eq CO₂.

La moyenne des exploitations en **Normandie est de 0.90 kg eq CO₂.**

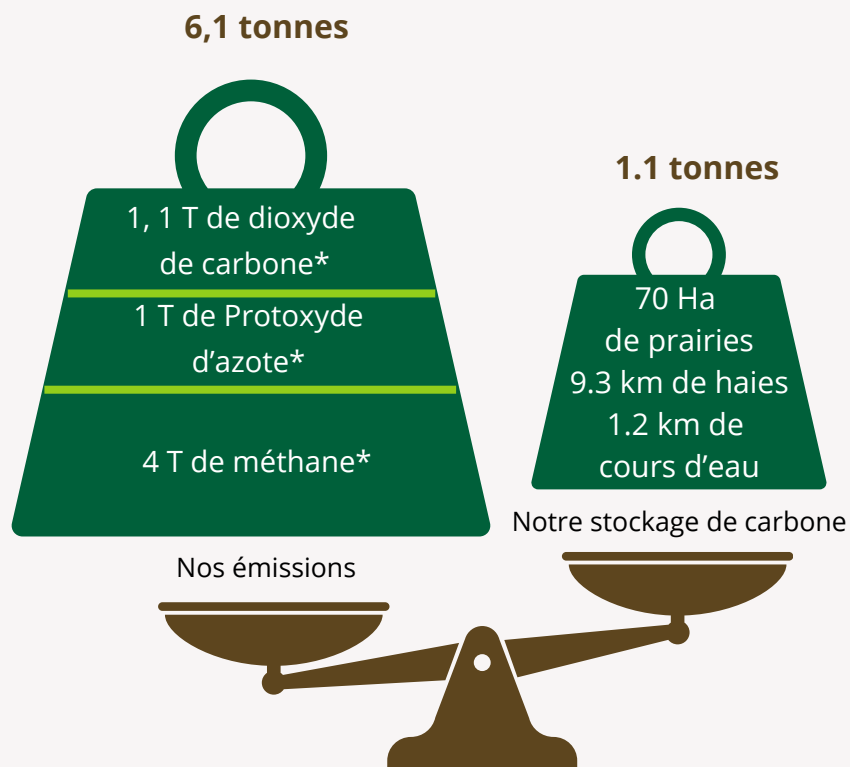
Quelques repères de comparaison par rapport à la moyenne normande des 1 491 fermes auditées :

- 88 vaches laitières VL // 101 VL exploitations normandes
- 205 jours de pâturage // 161 jours moyenne régionale
- 131 mètres linéaires de haie par hectare de surface consacrée à l'atelier laitier // 99 mètres (moyenne)
- 6 533 litres de lait produits par VL contre 7256 litres.

=> Nos ateliers laitiers sont des systèmes pâturants.

**Nos 10 fermes
nourrissent
22 278 personnes
par an.
Soit la population
de la ville
de Lisieux**

**Un français
en 2023, émettait
9.4 tonnes par
an, source INSEE.**



Balance entre les émissions et le stockage

Chiffres de la moyenne des 10 fermes